

**BUREAU EXÉCUTIF**  
**VENDREDI 15 MARS 2019**  
**14h00 - 19h00**

<b>Présent(s)</b>	BAUDRAND Jacky, BIGOT Pierre, CHABANNES Emmanuel, DUPONT Anne Charlotte, GEFFROY Christine, LESCURE Philippe, PY Alexandre, SOIN Patrick, VIDIL Andrée.
<b>Invité(s) à titre consultatif</b>	FRITSCH Guillaume, MAZE Benjamin, POULET Patrick, SAINT-JEAN Bernard
<b>Absent(s) excusé(s)</b>	GOSSE Cédric

\*\*\*\*\*

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présente, dont au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général, le Président Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participant.e.s et ouvre la séance.

\*\*\*\*\*

<b>1 Décisions à prendre : 14h/17h</b>	<b>1</b>
1.1 Trophées AG : validation des récipiendaires	1
1.2 Charte bonne conduite des Élus	2
1.3 Montluçon Triathlon : demande d'exonération de paiement de l'agrément d'organisation de la Coupe de France	2
1.4 Finlande / Irlande : demande de signature d'une convention avec la FFTRI sur les licences ITU	2
1.5 AG ITU : 28/29 novembre 2020	2
<b>2 Sujet de fond présentation :</b>	<b>2</b>
2.1 Santé Bien Être Loisir	2
<b>3 Informations générales :</b>	<b>5</b>
3.1 CNDS : Evolution de la part territoriale du CNDS	5
3.2 Dispositif interministériel "Savoir rouler à vélo"	5
3.3 GM CAP : Remontée des résultats	7
3.4 Trophée de l'Éthique	7

\*\*\*\*\*

## **1 Décisions à prendre : 14h/17h**

### **1.1 Trophées AG : validation des récipiendaires**

Le BE valide les propositions de trophées à remettre lors de l'Assemblée Générale.

### **1.2 Charte bonne conduite des Élus**

Le BE examine le projet de charte de bonne conduite proposé par le Comité d'Ethique, de Déontologie et de Citoyenneté.

Le BE est favorable à la mise en place d'un code de bonne conduite. Ce dernier doit être plus général. Le BE remercie le Comité d'Éthique, de Déontologie et de Citoyenneté de bien vouloir retravailler leur proposition en s'inspirant notamment du code de bonne conduite de l'ITU, du CNOSF.

### **1.3 Montluçon Triathlon : demande d'exonération de paiement de l'agrément d'organisation de la Coupe de France**

La F.F.TRI. a reçu en date du 20 février dernier, le courrier de Monsieur Alain VIJOUX, Président du club de Montluçon Triathlon, demandant l'exonération de l'agrément pour l'organisation de la Coupe de France qui s'élève à 7500 €.

Le BE confirme que le label de la Coupe de France est adossé au règlement d'un droit d'agrément de 7500€ et que ce montant est dû par l'organisateur. Néanmoins, le BE est disposé à partager sur ce sujet après la tenue de la Coupe de France des Clubs 2019 sur la base des résultats financiers de l'épreuve et du bilan en termes de participation.

### **1.4 Finlande / Irlande : demande de signature d'une convention avec la FFTRI sur les licences ITU**

Compte tenu de l'éloignement géographique de la Finlande et de l'Irlande, le BE ne souhaite pas signer de convention offrant la gratuité des pass compétition aux athlètes de ces deux fédérations.

### **1.5 AG ITU : 28/29 novembre 2020**

L'ITU sollicite la F.F.TRI. pour l'organisation de son congrès électif 2020, 2 semaines avant l'AG élective fédérale.

Le cahier des charges et les conditions financières devront être analysés en détail avant de répondre à l'ITU. Par ailleurs, le COJO de Paris 2024, le CNOSF et le Ministère seront sollicités pour présenter cette hypothèse et solliciter des soutiens financiers.

Le Secrétaire Général précise que cette organisation ne pourra pas être confiée au personnel fédéral pour deux raisons :

- La proximité de l'AG élective fédérale
- Les compétences requises pour accueillir 400 personnalités du monde entier

## 2 Sujet de fond présentation :

### 2.1 Santé Bien Être Loisir

Patrick POULET, Chargé de mission Santé Loisir Bien Être, présente un point sur les travaux réalisés.

Il rappelle que 4 types de pratique ont été identifiées au sein de la mission :

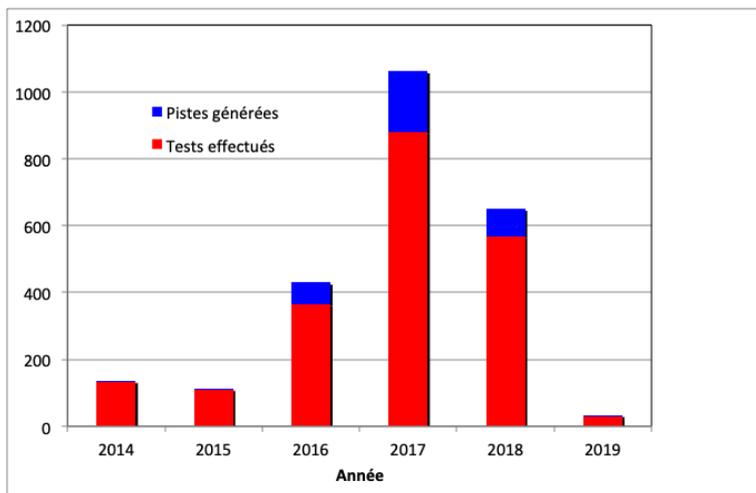
- Pratique "bien-être": niveau 1
- Pratique "santé": niveau 2
- Pratique "jeune "
- Pratique "loisir"

### Pratique "bien-être" :

- **Coaching triathlon santé**

- Exercices de condition physique : 1748 personnes ont réalisé et renseigné les résultats dans Espace Tri 2.0
- Pistes d'entraînement personnalisé générées pour 338 licencié.e.s dans un club FFTRI labellisé.

#### Evolution annuelle du coaching triathlon santé



Une baisse est constatée à partir de 2018.

Cette baisse s'explique par :

- l'arrêt de la réalisation des tests par la F.F.TRI. (grosse activité réalisée en 2017 pour affiner les barèmes),
- le manque d'appropriation de l'outil par les clubs labellisés.

- **Formation niveau 1**

- Plus de 500 personnes formées, 203 éducateurs labellisés,
- 136 clubs géo-localisés sur le site fédéral avec label Santé de niveau 1 .
- Il existe une grande disparité entre ligues régionales, mais le nombre de nombre d'éducateurs et le nombre de clubs santé est plus important dans les ligues qui dispose d'un référent ou d'un correspondant régional "santé".

En conclusion, Patrick POULET fait savoir :

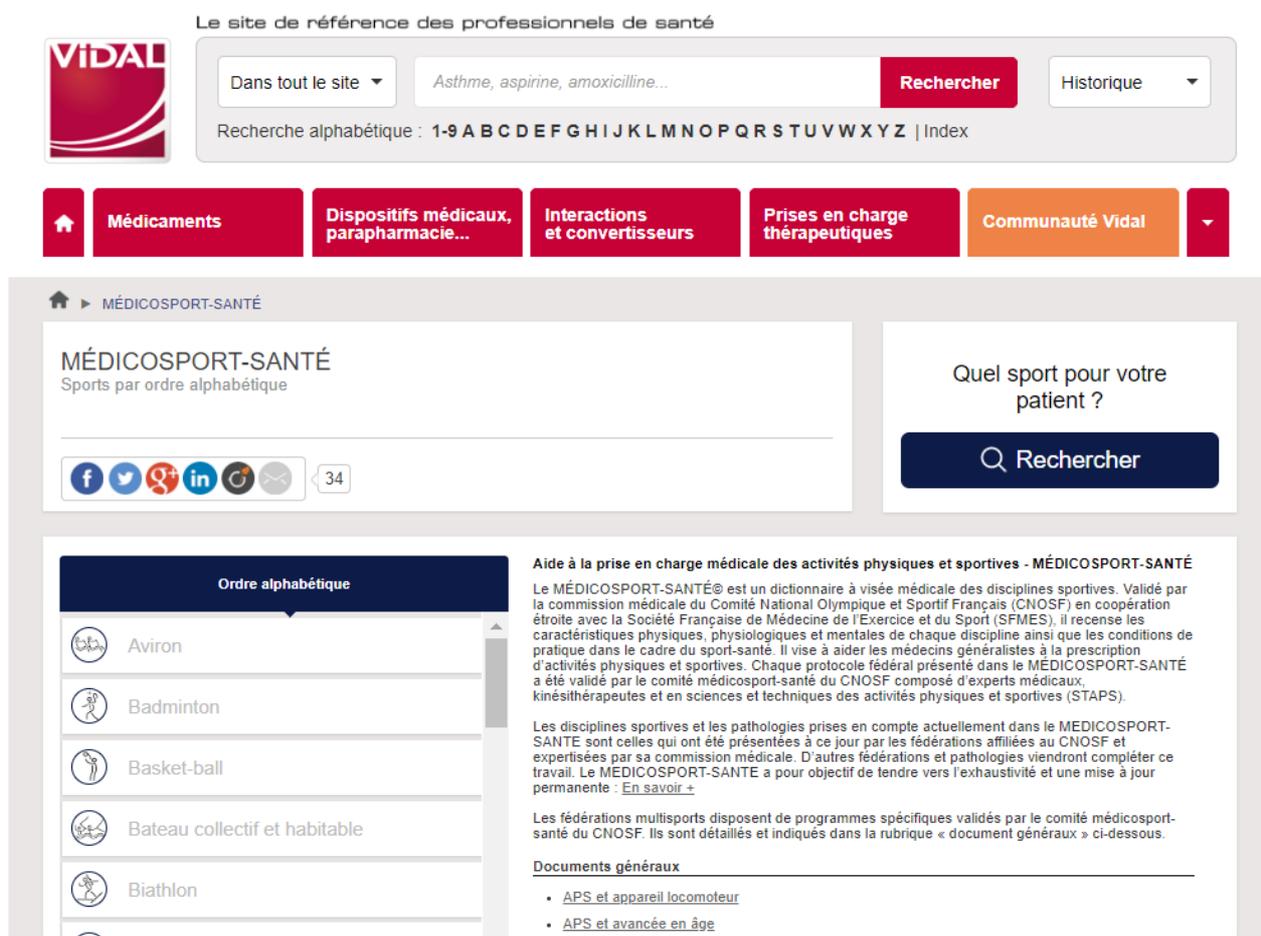
- qu'il y a un besoin de communication
  - interne: clubs et ligues
  - externe: pratiquants potentiels
- qu'il y a un manque de référents régionaux et de clubs labellisés

## Pratique "santé"

### Le Sport sur Ordonnance

- Décret d'application du 30 décembre 2016: description d'activité physique adaptée.
- Instruction interministérielle du 3 Mars 2017:
  - Niveaux d'altération fonctionnelle.
  - Compétences garantissant la sécurité des patients dans la pratique de l'activité.
  - Personnes qualifiées titulaires d'une certification, délivrée par une fédération sportive agréée.
- Le CNOSF a publié en décembre 2018 la 3ème édition du Médico Sport-Santé, dictionnaire à visée médicale des disciplines sportives, disponible en ligne sur <https://www.vidal.fr/infos-sport-medicosport-sante/>

Le site de référence des professionnels de santé



The screenshot shows the Vidal website search interface. At the top, there is a search bar with the text "Asthme, aspirine, amoxicilline..." and a "Rechercher" button. Below the search bar, there is a navigation menu with buttons for "Médicaments", "Dispositifs médicaux, parapharmacie...", "Interactions et convertisseurs", "Prises en charge thérapeutiques", and "Communauté Vidal". The main content area is titled "MÉDICOSPORT-SANTÉ" and "Sports par ordre alphabétique". It features a list of sports: Aviron, Badminton, Basket-ball, Bateau collectif et habitable, and Biathlon. To the right of the list, there is a section titled "Aide à la prise en charge médicale des activités physiques et sportives - MÉDICOSPORT-SANTÉ" which provides information about the dictionary and its purpose. Below this, there is a section for "Documents généraux" with links to "APS et appareil locomoteur" and "APS et avancée en âge".

- Le Triathlon est une pratique bénéfique pour la santé, mais elle n'est à ce jour pas proposée aux médecins recherchant quel sport indiquer à leurs patients car nous n'avons pas encore de formation permettant d'encadrer le public concerné par le sport sur ordonnance.

A ce jour le label Santé de niveau 2 est attribué par une commission après étude de dossier. Seuls 13 labels ont été attribués en 3 ans :

- l'offre de formation régionale est insuffisante et peu connue à ce jour,

- l'évolution réglementaire 2018 impose une formation fédérale prenant en compte les spécificités du sport concerné :
  - **Pré-requis** : Attestation de Premier Secours PSC1, Brevet Fédéral 4 ou DEJEPS mention triathlon, Formation au Coaching Triathlon Santé.
  - **Programme** :
    - Environnement médico-sportif du club santé et pratiquant en sport santé, **assurer l'éducation pour la santé et évaluer la situation initiale du pratiquant.**
    - Programme d'activités physiques adaptées articulé sur les disciplines enchaînées en triathlon, **concevoir, planifier, mettre en oeuvre et évaluer un programme triathlon adapté.**
    - Faire face à un accident au cours de la pratique.
    - Caractéristiques des principales pathologies chroniques : **description sommaire des pathologies chroniques : éléments de physiopathologie et limites fonctionnelles associées.**
  - **Le volume de formation total = 57 heures.** 27 h traitées durant les formations BF4/DEJEPS et Coaching Triathlon Santé (pré-requis).
  - **Première session automne 2019** :
    - 3h e-learning + 27h présentiel sur 4 jours,
    - Formation par triathlètes (anciens) de profils complémentaires: médecins, enseignants APAS, formateurs en secourisme et CTN.
  - **Evaluation en 2020** : Oral, écrit, dossier sur projet spécifique.

En conclusion, Patrick POULET souligne :

- l'urgence d'une formation fédérale pour rendre le Triathlon accessible dans la liste des disciplines possibles pour le sport sur ordonnance
- la nécessité d'attendre la validation par le CNOSF de notre cursus de formation
- la nécessité de moyens humains supplémentaires pour assurer ces formations
- le besoin de communication
  - interne (éducateurs)
  - externe (médecins) via VIDAL, mutuelle et groupe pharmaceutique

Le Secrétaire Général précise que nous devons partager et coordonner le sujet avec notre assurance. Un contact va être pris dans ce sens.

### 3 Informations générales :

#### 3.1 CNDS : Evolution de la part territoriale du CNDS

Pour rappel :

- la F.F.TRI. a été sollicitée par le Préfigurateur de la future Agence Nationale du Sport pour savoir si elle souhaite dès 2019 instruire la part territoriale du CNDS qui concernera les subventions hors emploi / apprentissage / « J'apprends à nager » (33,1M€) et qui s'adressera aux structures déconcentrées et associations affiliées.
- la F.F.TRI. a demandé un délai supplémentaire de réflexion / concertation et des précisions, notamment en terme de financement des ressources humaines nécessaires au traitement de cette nouvelle mission. Nous sommes en attente de la réponse.
- la F.F.TRI. prévoit de constituer un groupe de travail et de consulter les organes fédéraux

### 3.2 Dispositif interministériel "Savoir rouler à vélo"

Le dispositif "savoir rouler à vélo" s'inscrit dans la mesure n° 10 du Comité Interministériel à la Sécurité Routière : Accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité.

*« Pour les enfants, généraliser le "Savoir Rouler", qui existe déjà dans certaines académies, et qui viendrait s'ajouter aux autres savoirs fondamentaux que les élèves doivent maîtriser à leur entrée en 6ème à l'image du "savoir lire", "savoir écrire", "savoir nager"... afin que les jeunes puissent acquérir une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège ».*

À l'horizon 2022 (échéance fixée par le Premier ministre dans le Plan vélo et mobilités actives), la généralisation du programme devrait permettre aux jeunes entrant au collège de maîtriser la pratique du vélo de manière autonome dans les conditions réelles de circulation, à des fins de mobilité.

Les ministères des Sports, de l'Éducation nationale et de l'Intérieur, les fédérations sportives au travers de leurs clubs, les associations promouvant l'usage du vélo, les professionnels de l'encadrement, les associations de prévention et les collectivités pourront intervenir conjointement dans la mise en place de cette mesure et contribuer à l'organisation des séances d'apprentissage, dans un contexte scolaire, périscolaire ou extra-scolaire.

#### **Mise en œuvre / contenus :**

Un socle commun a été défini, il comprend 3 blocs d'apprentissages à en œuvre (clubs FFTRI)

**BLOC 1 - SAVOIR PÉDALER** – soit: Maîtriser les fondamentaux du vélo (2 à 5h en fonction du niveau des enfants). Il s'agit d'aborder les fondamentaux techniques du vélo en milieu fermé.

**BLOC 2 - SAVOIR CIRCULER** – soit: Découvrir la mobilité en milieu sécurisé (3h)  
Il s'agit de transmettre les compétences liées à la sécurité routière en milieu fermé.

**BLOC 3 - SAVOIR ROULER À VÉLO** – soit: Se déplacer en situation réelle (2h à 5h fonction temps bloc 1). Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'approprier les différents espaces de pratique.

Le volume global minimum nécessaire à l'acquisition des compétences du Savoir Rouler à Vélo est de 10 heures, à l'issue de ce socle commun d'apprentissage les structures nationales délivreront une attestation de suivi du programme.

#### **Les ressources proposées pour accompagner le déploiement :**

- Création du site internet « savoirroulervelo.fr ».
  - Conception d'un livret pédagogique 4 pages / pliés 8 pages (format A5 cartonné).
  - Conception de fiches pédagogiques : contenus partenaires sous format harmonisé SRAV (format tablette / smartphone / papier).
  - Création de documents d'information (ex: info parents).
  - Application pour délivrer les attestations.
  - Mise à disposition d'un outil cartographique de recensement des structures et des évènements :
- <https://lespacedescartes.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=2978a6b1e2b548989e3d4c6670000878>

## **Nos engagements / déploiement / échéances sur la base d'une charte définissant les engagements incontournables des partenaires du "savoir rouler à vélo" :**

- Mettre nos supports pédagogiques à disposition des développeurs de "savoir rouler à vélo" (dispositif « école française de triathlon » EFT).
- Sensibiliser au "savoir rouler à vélo" les cadres en formation (Brevet fédéraux et DEJEPS),
- Communiquer au sujet de "savoir rouler à vélo" auprès de nos adhérents et partenaires par l'intermédiaire du site fédéral : infos/newsletter, liens, promotion (Juillet 2019).
- Rédiger et transmettre une « Lettre d'information » adressée aux ligues et aux clubs pour lancer le dispositif "savoir rouler à vélo" dans le réseau FFTRI (Juin 2019).
- Intégrer les visuels et les liens du dispositif "savoir rouler à vélo" à notre nouvelle plateforme dématérialisée EFT (projet en cours), proposer des fiches types (participation des contributeurs).

Le lancement du dispositif est prévu le 10 avril de 16H30 à 18H00 au Vélodrome Jacques Anquetil (Bois de Vincennes), en présence de 4 ministres (Sports, Education nationale et jeunesse, Transports, Intérieur) et du Délégué à la sécurité routière.

### **3.3 GM CAP : Remontée des résultats**

Pierre BIGOT fait savoir qu'il s'est rapproché du concepteur du logiciel de chronométrage et de gestion de Courses à Pied (GmCAP), largement utilisé sur le terrain en FFA et FFTRI, pour envisager l'intégration des spécificités de nos disciplines de façon à faciliter la remontée des résultats sur Espace Tri, lui même lié automatiquement à la page "résultats" de notre site Internet.

Le concepteur de ce logiciel, Monsieur MEVEL, nous propose la mise en place des développements nécessaires pour intégrer les spécificités du triathlon dans GmCAP PRO. Pierre BIGOT informera le BE de l'avancée de ces travaux. L'objectif est de finaliser cela avant fin avril 2019.

Jacky BAUDRAND souhaite la validation technique de la solution entre Njuko et le site internet de la fédération.

### **3.4 Trophée de l'Éthique**

Dominique SAGARY, Président du Comité d'Éthique, a transmis le projet de règlement qu'il souhaite transmettre pour informer le plus grand nombre de la mise en place d'un **trophée de l'éthique**.

Les objectifs de cette démarche sont de :

- Sensibiliser l'ensemble des licenciés au respect des dirigeants, partenaires, arbitres et adversaires
- Promouvoir les valeurs du Triathlon et de ses disciplines associées
- Lutter contre les incivilités, la violence et les discriminations dans notre sport

Ce trophée de l'éthique récompense les projets mettant en avant l'une et/ou l'autre des priorités suivantes :

- Respect, Esprit Sportif et Fair Play
- Lutte contre toute forme d'exclusion et de discrimination

***Les membres du BE souhaitent que ce projet de mise en place d'un trophée de l'éthique soit présenté lors du séminaire des présidents de Ligues.***



Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

\*\*\*\*\*

**Philippe LESCURE**  
*Président*

**Pierre BIGOT**  
*Secrétaire Général*